

La quinzaine du



REVUE DE PRESSE

Du 10 au 23 octobre 2009

Le Pays et ses partenaires.....p.1

Les Communautés de Communes du Lunévillois.....p.2

Ils font bouger le Lunévillois : aperçu des initiatives....p.4

Le Pays Lunévillois et ses partenaires

Article Est Républicain 11/10/09



Un plan pour la mobilité

Le Groupe d'action locale du pays lunévillois profitera du programme « Leader » pour favoriser le développement des zones rurales.

L'expérience n'est pas nouvelle. En fait, c'est le quatrième programme du genre qui est mis en place. Mais le troisième qui intéresse directement le Pays lunévillois, présidé par Jean-Marc Villemin. Il y a eu Leader 2 puis Leader Plus et le petit dernier, Leader. Qui veut tout simplement dire: Liaison entre les actions de développement rural.

Une appellation un peu floue qui a néanmoins fait ses preuves sur le terrain. Grâce aux fonds européens, diverses opérations ont, par le passé, pu être menées. Ainsi, entre 2002 et 2008, par le biais de « Leader Plus », 137 actions (aide à la création de cantines scolaires, rénovation du patrimoine bâti, soutiens divers) ont accompagné des collectivités, des entreprises, des associations. Dont le projet avait retenu l'attention et surtout obtenu l'aval des décideurs (élus du syndicat mixte et élus du conseil de

développement). « Leader » s'inscrit dans le même schéma. Pas dans les mêmes thèmes. On parlera cette fois de mobilité durable dans le Lunévillois. « Un sujet récurrent », souligne le président Villemin.

Il reste qu'avec les moyens mis à disposition pour les six années à venir (1,1 million d'euros de l'Europe auxquels s'ajouteront les financements du conseil régional et du conseil général), un plan pour la mobilité sera, à son tour, enclenché.

Respect de l'éthique

Pour financer ce nouveau programme qui s'articulera autour de huit objectifs (accès aux loisirs, efficacité des modes de transport, mobilité pour tous, ouverture vers d'autres territoires, etc.), l'Europe utilise un fond conçu pour les politiques agricoles.

Le Groupe d'action local (GAL) du Pays lunévillois servira donc de relais et



Julien André (à gauche), Jean-Marc Villemin et Thibault Valois.

surtout sera chargé de faire respecter l'éthique du projet en question.

Si la convention signée entre les différentes parties a pris effet ces jours derniers, le travail en amont est effectif depuis plusieurs mois. L'assistante de gestion Evelyne Peynot et l'animateur du pays, Julien André, se chargeant notamment de véhiculer les informations en direction des éventuels bénéficiaires.

Charge maintenant à ces derniers de constituer un dossier de demande de subventions. La suite s'inscrira dans le processus inhérent à ce genre de démarche.

Pour se terminer, le cas échéant, par la perception des fonds européens.

Cl.G.

● Renseignements :
03.83.77.72.72 ;
www.pays-lune-
villois.com



Création

« Une semaine, un emploi », une opération qui se termine aujourd'hui, s'est articulée en deux phases dans le Lunévillois. Mardi, il a été question de formation avec l'intervention de divers organismes. Hier, toujours dans les locaux de Pôle emploi, largement impliqué également, on a parlé de création d'entreprise. Avec, cette fois, le concours de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), de l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) et de la PFIL (Plate-forme d'initiative locale).

Une matinée, comme la précédente, qui a connu un large succès. Avec la crise, le nombre de sans-emploi qui ne cesse de croître, il est évident que ce type d'information est particulièrement prisé par le public.

Sans visiter dans le détail chaque organisme, il apparaît clairement que le régime de l'auto-entreprise s'apparente à une vraie bouée de sauvetage pour ceux qui ont l'envie, mais aussi la volonté, de créer leur propre affaire. Dans des secteurs aussi divers que le commerce, le bâtiment, les services, etc.

Enregistrement simplifié, charges sociales et fiscales réduites, la formule présente effectivement beaucoup d'avantages. D'autant que, dans le même temps, des microcrédits ou encore des microassurances peuvent accompagner les projets. Un plus incontestable pour sortir de ce qui ressemble souvent à une impasse.

C.I.G.
Renseignements : Pôle emploi Lunéville.

Article Est Républicain 21/10/09

Décidément

La situation économique étant ce qu'elle est, ce n'est pas facile d'y voir à long terme. La communauté de communes du Lunévillois ne nous contredira pas, qui se trouve une nouvelle fois confrontée à des aléas indépendants de sa volonté.

L'entreprise Tesa France « *division Roch* » devait ainsi établir une plate-forme de distribution de ses produits à destination de l'union européenne et du bassin méditerranéen dans le nouveau bâtiment actuellement en construction sur le pôle Lavoisier.

Construction financée par la CCL dans la continuité de la démolition du bâtiment A.

Une opération s'élevant à quelque 2.730.000 €..

Le premier coup de pioche avait été donné fin 2008 pour une livraison prévue en 2010.

En juin dernier, Tesa France, dont la maison mère est implantée en Suisse, près de Lausanne, avertissait la CCL de difficultés dues au contexte économique général et « *l'obligeant à reconsidérer l'ensemble de*

ses investissements ». Le dossier était donc gelé en attendant une décision définitive de Tesa, laquelle est intervenue le 23 septembre dernier, la société confirmant son intention de rester à Lunéville, dans les bâtiments en construction, mais seulement sur une surface de 1.000 m².

Or le bâtiment en voie de finition représente une emprise de 2.800 m², conformément aux demandes initiales de Tesa. Que faire des 1.800 m² en trop ?

Eh bien on y mettra la pépinière d'entreprises, qui devait rejoindre les locaux laissés vacants par SUPL, tout à côté...

Et on fera des économies, puisque le coût global se montera finalement à 3.600.000 €, quand les deux opérations initialement prévues s'élevaient à 4.740.000 € environ.

Une délibération que devront adopter les délégués communautaires demain soir, sachant que les locaux de SUPL pourront être ultérieurement loués et ramener ainsi de nouveaux revenus à la CCL.

Si tout va bien...

Catherine AMBROSI

Communautés de Communes du Pays du Lunévillois

Article Est Républicain 22/10/09

Vers une fusion

On se souvient des remous qu'avait suscité l'impossibilité pour les communes du canton de Baccarat de se rassembler en une seule communauté. Problème de personnes, de politique ? Le chef-lieu s'était ainsi retrouvé au sein de la communauté de communes du Cristal avec ses seules voisines de Thiaville-sur-Meurthe et Lachapelle, tandis que le reste du canton (sauf quelques villages) rejoignait la communauté de communes d'Entre-Meurthe et Verdurette.

De nouvelles élections sont passées par là, les équipes ont changé et depuis mars 2008, les deux communautés ont entamé un processus de réflexion destiné à parvenir à une fusion. Pour que le canton de Baccarat ne fasse plus qu'un au sein d'une CC baptisée « *des vallées du Cristal* ». La nouvelle communauté pourrait voir le jour le 1^{er} janvier pro-

chain. Elle réunirait dix-neuf communes dont les conseils municipaux doivent préalablement se prononcer. Ils ont trois mois pour cela, de ces scrutins devant se dégager une majorité qualifiée favorable à la fusion.

Il faut donc que dix communes représentant 7.401 habitants, ou que treize communes en représentant 5.551, disent « *oui* » pour que le préfet de Meurthe-et-Moselle prenne un arrêté de constitution.

Les deux conseils communautaires ont déjà délibéré en ce sens, aplanissant leurs différences, voire leurs divergences, pour décider de travailler sur les services aux jeunes, le développement économique, l'habitat, la promotion des atouts culturels, la protection des milieux naturels et les déchets ménagers.

La parole est désormais aux communes.

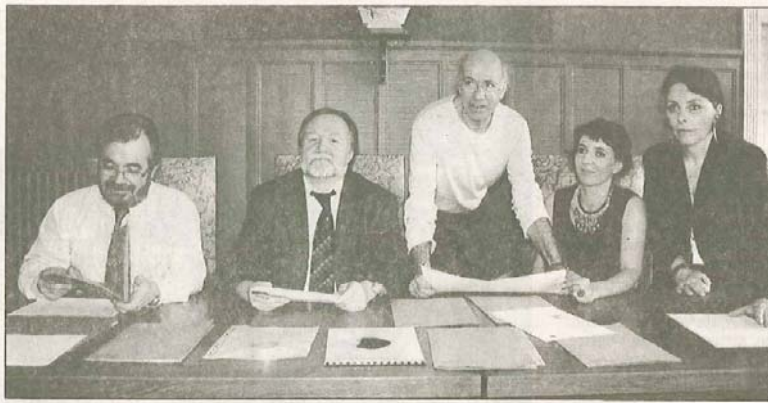
C.A.

Le bijou d'enfance, hôte de la CCC

Le pôle bijou de la communauté de communes du Cristal à Baccarat a organisé un concours « *Bijou d'Enfance* », ouvert aux jeunes créateurs (étudiants et artisans installés depuis moins de 5 ans).

Ce dernier compte deux catégories (pièce unique et pièces de série), et répond à la volonté de la structure de valoriser le secteur du bijou, ainsi que ses acteurs.

Ouvert aux étudiants et aux jeunes créateurs, « *Bijou d'Enfance* » a pour enjeu de permettre à de jeunes talents de montrer l'étendue de leur savoir-faire et de leur créativité. Une première sélection des projets avait eu lieu au printemps de manière à ne conserver que 40 candidats. Les membres du jury, composé de professionnels du bijou et des métiers d'arts, ainsi que d'élus de la communauté de communes du Cristal, réunis à Baccarat, avaient étudié l'ensemble des propositions « *dessins, descriptifs,*



Le jury aura à se prononcer à nouveau le 26 octobre.

argumentaires » et avaient eu fort à faire car 95 participants du monde entier (Costa Rica, USA, Canada, Israël...), de nombreux pays européens et de France s'étaient inscrits dans l'une des deux catégories proposées.

Les pièces créées par ceux-ci vont être présentées au public à travers une exposition, galerie permanente de l'hôtel de ville. Un jury se réunira lundi 26 octobre en vue de faire l'ultime sélection des lauréats. Cette exposition sera aussi

l'occasion pour les visiteurs de s'exprimer grâce à un vote pour le « *prix du public* » et celui « *du jeune public* ».

● Du 24 octobre au 28 novembre à l'hôtel de ville, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h sauf les dimanches et le 11 novembre. Entrée libre.

CC du Val de Meurthe

Bonnes fées

Elles sont nombreuses à se pencher sur le pôle bijou de Baccarat. Pas de baguette magique, mais des sous.

Le pôle bijou, qui sort doucement de terre à Baccarat, ce sont un peu plus de deux millions d'euros d'investissement pour la restructuration de l'ancienne taillerie de la cristallerie et de la crèche des salariés.

La première accueillera les entreprises désireuses de s'implanter à Baccarat (certaines y sont déjà, mais attendent de pouvoir intégrer ces locaux spécialement adaptés). Le second bâtiment, en bord de Meurthe, est destiné à jouer le rôle de vitrine du pôle bijou grâce, notamment, à l'organisation d'expositions.

Et, pour que l'on passe plus facilement de la rive droite à la rive gauche, une passerelle sera créée au-dessus de la Meurthe, qui rejoindra la place du marché. Pour abonder ce budget, la communauté de communes du Cristal, qui porte ce projet, bénéficiait déjà de fonds de l'État, de la Région et du Département, ces subventions représentant 80 % du coût de l'opération.

C'est donc pour réduire sa part d'autofinancement que la CCC a frappé à différentes portes afin d'obtenir des partenariats privés. La communauté de communes du Cristal a ainsi obtenu l'appui de la Fondation Total qui, par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine, va lui offrir 117.000 €



Les représentants de la Fondation de France et de la Fondation Total ont visité la taillerie. Photos Philippe BRIQUELEUR

Ces deux partenaires étaient les invités de Josette Renaux, chez elle hier, en mairie de Baccarat. L'aspirant Tribot représentait la Fondation Total, qui remplit à un de ses engagements en faveur de la transmission des savoir-faire et de la promotion des métiers d'art. Frédéric Neraud, directeur général de la Fondation du Patrimoine, était accompagné de ses délégués régional et départemental, la réception à l'hôtel de ville étant suivie par une visite des deux chantiers. Le pôle bijou deviendra réalité au printemps 2010. Bien-

tôt donc, ainsi que l'ont souligné les élus de la CCC participant au comité de pilotage. L'objectif restant, a insisté Bernard Rateau, le maire de Lachapelle, « *de créer de l'emploi* ». On se souvient que ce projet a vu corps en 2003, initié par la société Baccarat désireuse d'aider un territoire dépendant beaucoup d'elle économiquement parlant, à se développer. Et comme les bijoux représentaient déjà 20 % du chiffre d'affaires de la manufacture, c'est sur ce secteur d'activité que s'est créé ce pôle désormais labellisé d'excellence rurale.

Ce sera le premier pôle bijou en France avec ce que cela suppose en termes de « *synergie nationale et internationale* », a insisté Damienne Guillaume, adjointe de Thiville-sur-Meurthe. Un bijoutier indien s'est d'ailleurs déjà porté candidat pour s'implanter à Baccarat.

La taillerie, une fois réhabilitée, offrira vingt-deux cellules aux créateurs qui souhaiteront s'y installer. Ainsi que l'a annoncé Josette Renaux, une autre bonne fée se penchera sur le pôle bijou. Il s'agit de la Fondation du Crédit Agricole, qui devrait lui apporter 50.000 €.

Catherine AMBROSI



Vingt-deux cellules seront proposées aux créateurs souhaitant s'installer à Baccarat.

Règlements et travaux au conseil communautaire

Les représentants des sept communes de la CCVM ont adopté les différents points inscrits à l'ordre du jour du conseil communautaire.

Les élus ont accepté que soit ajoutée à l'ordre du jour une exonération de TEOM pour le Château d'Adoménil et le magasin ALDI, délibération devant être prise avant le 15 octobre. Ce point examiné dans la foulée, les élus ont reconduit cette exonération pour l'année en cours.

● Règlement intérieur et travaux salle des sports : les travaux du sol sont terminés et donnent entière satisfaction. Un nouveau type de fixation des buts de handball est à envisager (carottage) en raison d'un changement de réglementation. D'autre part, l'éclairage doit être modifié, coût 9.000 €. Tous ces travaux nécessitent des adaptations dans l'utilisation de la salle. Notamment en ce qui concerne l'accès à la partie bleue du sol (celle du jeu), réservée uniquement aux pratiquants, à la limitation de l'usage de résine pour les handballeurs, ainsi que le port de chaussures adéquates réservées au sport en salle.

Dans le cadre de la dotation intercommunale d'investissement pour les travaux d'accessibilité des toilettes, une subvention sera sollicitée auprès du conseil général (30%), celle-ci viendra s'ajouter à la subvention déjà attribuée par Jeunesse et Sport (50% du montant des travaux).

● Groupe de travail « *randonnées-maillage du Territoire* » : un groupe de travail est créé sur la thématique randonnée, maillage du territoire, il sera rattaché à la commission animation du territoire. Un représentant par commune est désigné : pour Barbonville J. Schenk, Blainville-sur-l'Eau J.L. Hochstrasser, Charmois G. Servant et G. Richard, Damelevières M.C. Flavenot, Mont-sur-Meurthe M. Beuré, Rehainviller M. Conreaux, Vigneulles P. Daniel.

● Questions diverses : défibrillateur, réflexion demandée sur un groupement de commande pour l'achat de défibrillateurs puisque la commune de Blainville-sur-l'Eau envisage l'achat de quatre appareils. Réponse rapide souhaitée. Prochaine séance du conseil au 23 octobre à Vigneulles.

commun des différentes expériences et une coordination du projet à l'échelle du pays pour la future pépinière d'entreprise du pays.

● Comité de pilotage de la convention territoriale globale : pour faire suite à l'adhésion de principe à une convention territoriale globale initiée par la CAF, le conseil est chargé de désigner ses représentants au comité de pilotage qui comprend également les institutions CAF, Jeunesse et Sport, CG 54, et des associations du territoire.

Sont désignés pour représenter la CCVM : Mmes Farrudja et Jay Beghin, et MM. Schenk et Willer.

● Règlement OPAH : pour faire suite à la proposition de la commission habitat du 8 juin, le conseil approuve une modification du règlement d'attribution des aides de façon à permettre au porteur de projet de commencer les travaux en amont d'un comité habitat, sans que cela engage l'accord de subvention toujours subordonnée à la validation en comité habitat.

● Groupe de travail « *randonnées-maillage du Territoire* » : un groupe de travail est créé sur la thématique randonnée, maillage du territoire, il sera rattaché à la commission animation du territoire. Un représentant par commune est désigné : pour Barbonville J. Schenk, Blainville-sur-l'Eau J.L. Hochstrasser, Charmois G. Servant et G. Richard, Damelevières M.C. Flavenot, Mont-sur-Meurthe M. Beuré, Rehainviller M. Conreaux, Vigneulles P. Daniel.

● Questions diverses : défibrillateur, réflexion demandée sur un groupement de commande pour l'achat de défibrillateurs puisque la commune de Blainville-sur-l'Eau envisage l'achat de quatre appareils. Réponse rapide souhaitée. Prochaine séance du conseil au 23 octobre à Vigneulles.

BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Le tri des déchets ménagers : un acte citoyen

Depuis plusieurs années maintenant, la communauté de communes du Val de Meurthe met l'accent, au niveau des sept communes adhérentes, sur l'importance de trier les déchets ménagers, afin de réduire leur coût en constante évolution.

En effet, le montant de la collecte des déchets va suivre une courbe exponentielle. La taxe sur les activités polluantes qui était de 8 € la tonne en 2008, est passée à 13 € cette année, en 2010 elle sera de 17 €, et en 2012 à 24 €. Une progression qui nécessite un changement radical du comportement de chaque habitant.

En triant, l'objectif est de réduire de manière significative les déchets voués à l'enfouissement qui représentent sur la CCVM 2.500 tonnes par an.

La CCVM sensibilise la population des sept localités, cette démarche entre dans le cadre du développement durable et du Grenelle de l'environnement. Pour bien trier, il faut savoir reconnaître et classer les déchets en différentes catégories.



Une volonté des élus communautaires pour le respect de l'environnement.

Hormis les déchets encombrants ou hétérogènes qui font l'objet d'un ramassage spécial, il existe différentes familles de déchets.

Sur chaque commune, des bornes d'apport volontaire ou bennes sont à disposition des habitants, et ces déchets suivent une filière d'élimination propre à leur catégorie : les déchets organiques ou biodégradables (déchets de jardin, de nourriture) ; le verre ; emballages cartonnés, papiers di-

vers ; briques alimentaires, aérosols, récipients en plastique.

Des sacs pour mieux aider à trier

C'est dans cet esprit que la communauté de communes, avec le soutien financier de l'Adelphe, a mené une opération « sac à tri » dont un exemplaire a été remis à chaque famille ou va l'être incessamment sur certains villages. Ce vaste sac

compartimenté comporte aussi un volet pédagogique.

Certains points tri seront rééquipés par la CCVM, à Rehainviller et Damelevières, notamment. Car les déchets, trop souvent encore abandonnés dans la nature, ont une longue vie : le verre 4.000 ans, polystyrène 1.000 ans, briquet en plastique 100 ans, chewing-gum 5 ans, mouchoir en papier 3 mois.

Ne pas confondre le recyclage qui consiste à produire des matières premières secondaires intégrées ensuite dans la fabrication de nouveaux produits finis ; et la valorisation, par transformation (compost) ou incinération (production d'énergie, chaleur ou électricité) ou même encore par divers recyclages.

Au sein de cette institution, Daniel Billiotte a en charge ce service, secondé par seize membres qui assurent sur leurs localités respectives un relais indispensable, Nicolas Frère, directeur de la CCVM, assure la coordination générale.

Contact : 03.83.71.43.62.

Ils font bouger le Lunévillois : aperçu des initiatives

Article Est Républicain 14/10/09

Baz'arts en campagne

C'est le titre d'un festival qui connaîtra son temps fort en juin, à Domjevin. Avant cela, diverses actions se montent sur le territoire.

« S'amuser en créant, le faire ensemble et pour notre planète » : ainsi pourrait-on résumer la philosophie du festival intitulé « Baz'arts en campagne » et son sous-titre « nos greniers, nos poubelles regorgent de trésors » qui entre dans sa phase concrète.

Ainsi, les lecteurs les plus attentifs auront-ils déjà eu un aperçu de ce que préparent les âmes d'artistes impliquées dans cette manifestation, s'ils ont parcouru le compte rendu d'une des actions montées à Gerbéviller par lundi ainsi qu'aujourd'hui dans nos colonnes : un atelier marionnettes, construites à partir d'éléments naturels, animé par Rémy Romain, de la Compagnie du tourneur de manivelles.

Ce n'est qu'une des formes de bricolage et créations artistiques que prendra ce grand rendez-vous public sur le thème du développement durable, programmé les 26 et 27 juin, à Domjevin. Là, scènes musicales, espaces consacrés aux spectacles (théâtre, conte, marionnettes...), montés par les associations, écoles et collèges, s'articuleront autour d'un point central, composé d'un amoncellement d'objets, lesquels serviront de source



Des marionnettes nées d'éléments naturels, avec la complicité de Rémy Romain, de la Compagnie du tourneur de manivelles.

pour un atelier de création en direct et de lieu d'exposition d'œuvres composées à partir de contenants transformés. On y trouvera aussi « l'âtre village » où la découverte et la participation du public construiront l'événement, « l'atelier Bizaroid », lieu d'exploration et de fabrication d'objets, de personnages, de machines. Ou encore « l'ancre sonore » et « la maison des mots », des lieux d'exploration d'instruments de musique fabriqués

et amplifiés, et de jeux avec les mots.

Le projet se veut ludique et pédagogique : films, conférences, stands d'associations permettront d'en savoir plus sur les enjeux du développement durable.

Evolutif

L'essentiel des pièces et produits présentés sera composé en amont, à partir « d'objets recyclés et réenchâssés », comme le définissent les organisateurs de ce pro-

jet intercommunautaire piloté par la CCV (communauté de communes de la Vezouze). L'union locale des MJC de Vezouze en Meurthe et Scènes et territoires en Lorraine prennent en charge l'aspect comptable et organisationnel de cette initiative qui réunit de multiples partenaires associatifs et éducatifs, artistiques et institutionnels. Et mobilise bien au-delà du territoire de la CCV : les communautés de communes de la Mortagne et du Badonvillois sont d'ores et déjà impliquées et pourraient être rejointes début 2010 par d'autres structures similaires de l'arrondissement car la préparation de ce festival est évolutive. « L'idée, c'est de faire travailler des gens qui n'ont pas l'habitude d'œuvrer ensemble, de créer du lien en associant toutes les générations autour du détournement d'objets, avec le soutien de troupes professionnelles. Les ateliers, dont les premiers sont mis en place à la Toussaint, sont ouverts à tous les territoires avec le souhait, aussi, que cela crée aussi des déplacements de population », simplifie Gérard Mertz, coordonnateur du projet pour la CCV (communauté de communes de la Vezouze). Tentés ?

Pascal BRACONNOT

Réunion ce samedi à Blâmont

Le festival par le menu : Pour tout savoir sur la genèse et le contenu de ce festival « Baz'arts en campagne », rendez-vous est donné à tous ce samedi, à 15 h, dans les salons de l'hôtel de ville de Blâmont.

Toutes les informations concernant les stages orchestrés en 2009 dans les associations des différentes communautés de communes seront données. Les artistes qui encadreront ces actions seront également présents pour un échange avec le public. Les organisateurs prévoient même une « mise en bouche ludique et sonore » pour clore cette présentation publique.

● Attention : il convient de se faire connaître auprès de la communauté de communes de la Vezouze pour participer à cette assemblée publique. Réservation au 03.83.42.46.46 ; e-mail : animation@cc-vezouze.fr

Ateliers divers : qualité et éclectisme dans les productions sont de mise dans ce projet intercommunautaire. Sont déjà programmés jusqu'à la fin de l'année des ateliers de construction d'objets sonores, d'objets d'arts, de marionnettes, de détournement d'objets, de création de masques et costumes, une maison des mots, un atelier d'écriture de théâtre. Les vacances de la Toussaint seront actives puisque des stages auront lieu à Blâmont, Vého, Xermaménil, Reillon pour la fabrication d'instruments, de masques et costumes, de marionnettes et des séances d'arts plastiques.

Aide matérielle : à défaut de participer physiquement aux ateliers, on peut donner un coup de pouce matériel. Les animateurs d'ateliers sont à la recherche aussi bien des lames de scies à métaux que de chambres à air, de coton, d'élastiques ou de chapeaux. Liste non exhaustive.

Recherche local : l'atelier « cuisine des mots » se tiendra sur cinq jours. Reste à trouver un lieu d'accueil. Candidatures bienvenues.

● Pour en savoir plus, contacter la CCV 03.83.42.46.46 ; e-mail : animation@cc-vezouze.fr.

Fouilles en sous-sol

Trois archéologues sont à pied d'œuvre dans les caves de l'édifice, où les travaux se poursuivent en parallèle de leurs recherches.



Les dalles en grès rose sont découpées par les tailleurs de pierre. Elles étaient recouvertes de béton avant l'incendie.

Tandis que la chapelle se pare des échafaudages qui vont permettre sa restauration intérieure, les travaux se poursuivent du haut en bas de l'édifice. En haut, on pose les balustrades, en bas, le chantier se concentre sur les caves, vaste réseau de pièces destinées à accueillir une salle d'exposition, la cafétéria, les sanitaires, des vestiaires et les locaux techniques.

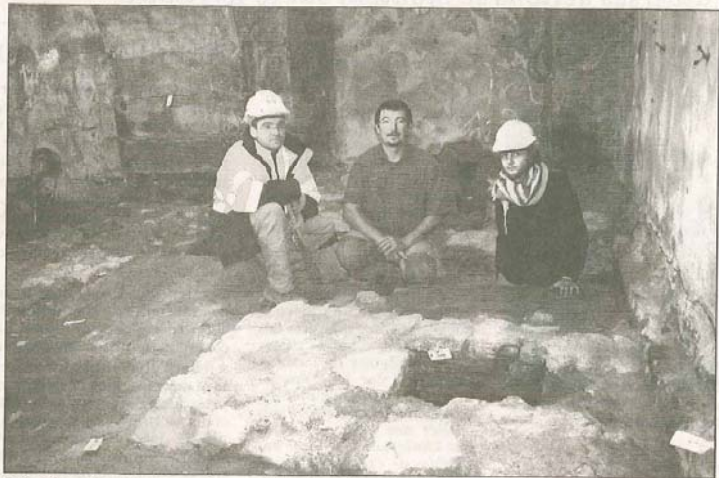
Les caves, c'était là notamment où s'entraînaient autrefois les haltérophiles. C'est aussi la crypte de la chapelle, dont les murs sont peints de fresques modernes attribuées sans certitude aux scouts qui l'occupèrent un temps.

Toutes ces pièces sont vouées et, si l'on y regarde de près, comme le fait Thierry Franz, chargé de recherches,

on peut distinguer sur l'un des murs d'un couloir un montant d'une fenêtre du vieux château, celui d'Henri II, détruit par l'incendie de 1719, et sur lequel Léopold fit construire le sien, celui du XVIII^e.

Ainsi que l'exige la réglementation, les travaux engagés doivent s'accompagner de fouilles archéologiques. Elles sont l'œuvre de Sébastien Jeandemange, Laurent Forelle et Jonathan Hubert, de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), aidés par les tailleurs de pierre du groupeement d'entreprises FLB Chanzy Pardoux.

Commencées le 5 octobre, elles vont se poursuivre durant tout ce mois, en parallèle aux travaux qui ont déjà commencé, notamment dans la salle qui accueillera la chauf-



Sébastien Jeandemange, Laurent Forelle et Jonathan Hubert, les trois archéologues, derrière la citerne découverte dans la future chaufferie.

ferie, située juste en dessous des escaliers du vestibule.

« Ce qui nous intéresse, c'est d'en savoir plus sur les différentes constructions qui se sont succédées, du premier château du XI^e jusqu'à celui de Léopold. On ne connaît rien en effet des origines, destructions et reconstructions s'étant succédées sur le même site », explique Sébastien Jeandemange.

Deux tailleurs sont occupés à découper des dalles de grès rose, qui étaient recouvertes de béton au moment du dernier incendie. « Nous effec-

tuons des grandes tranchées qui nous permettent d'observer ce qui se passe en plans et en coupes. Pour l'instant, nous avons essentiellement découvert des structures maçonnées et des murs », ajoute-t-il.

Et une citerne, vestige particulièrement intéressant pour l'histoire de l'édifice. Au fur et à mesure, les caves vont ressembler à un gruyère plein de trous, vite rebouchés après que les relevés aient été effectués. Un géomètre accompagne d'ailleurs les archéologues dans ce tra-

vail mené sous les auspices de l'architecte en chef des monuments historiques.

Un chantier exceptionnel s'agissant de fouilles en milieu couvert, reconnaît Sébastien Jeandemange. Pour ne pas être obligé de reboucher la citerne, les conduites de chauffage seront posées en aérien, puisque cette pièce ne sera pas ouverte au public. Dans les autres caves, sauf découverte exceptionnelle, on se contentera des relevés, qui seront archivés pour la postérité.

Catherine AMBROSI

Revue de presse disponible sur le site internet

www.pays-lunevillois.com

(Inscrivez-vous à la Newsletter pour recevoir les informations du Territoire régulièrement sur votre mail)

Prochaine revue de presse disponible le
Mardi 10 novembre